

# CONCOURS EXTERNE D'ASI

Phase d'admission – session 2019

BAP E

**ASI- GESTIONNAIRE D'APPLICATION-ASSISTANCE SUPPORT**

Université Claude Bernard Lyon 1

## Rapport de jury

**Président du jury : MALBOS Philippe**

---

### 1 DONNEES QUANTITATIVES

BAP	Corps	Nature	Emploi-type	Nb postes	Nb d'admissibles	Nb de présents	Nb d'admis sur LP	Nb d'admis su LC	Seuil d'admission sur LP	Seuil d'admission sur LC
E	ASI	externe	GESTIONNAIRE D'APPLICATION-ASSISTANCE SUPPORT	1	5	4	1	0	14.44/20	13.33/20

Date de la phase d'admission : 28/06/2019

### 2 DONNEES QUALITATIVES

*Déroulement du concours, appréciation et résultats*

#### 2.1 Composition et fonctionnement du jury

- nombre de membres : 5 membres titulaires et 1 membres suppléant

Monsieur MALBOS Philippe, maitre de conférences classe normale, président, Université Lyon 1 Claude Bernard, Villeurbanne.

Monsieur MOUNIER Olivier, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Monsieur FLORY Laurent, ingénieur de recherche hors classe, expert, Comue Université de Lyon, Lyon.

Madame BONNET Geneviève Laurédane, assistante ingénieure, Université Lyon 1 Claude Bernard, Villeurbanne.

Madame ROGOWSKI Isabelle, maitre de conférences classe normale, Université Lyon 1 Claude Bernard, Villeurbanne.

Madame SOGNY Aline, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université Lyon 1 Claude Bernard, Villeurbanne.

- respect des principes fondamentaux de déroulement d'un concours :
- rôle du président de jury à l'égard :
  - des membres du jury :

Avant le début des auditions, le Président du jury a rappelé le déroulement de chaque audition de manière à respecter le principe d'équité entre les candidats. Plus précisément, l'audition a débuté par une présentation du candidat d'une durée de 5 minutes (A noter qu'il a été convenu que le candidat serait averti du temps écoulé à 4 minutes 45 pour lui permettre de conclure sa présentation), qui a été suivie de 30 minutes de questions portant sur la connaissance de l'établissement, du service d'accueil, des missions afférentes à un poste d'assistant ingénieur, et des missions techniques relatives au poste pour finir par un questionnaire sur la vision de l'avenir du candidat en termes de métier et de carrière. Le président du jury a demandé que la formulation des questions reste similaire pour tous les candidats.

A l'issue des auditions de tous les candidats, le président du jury a sollicité l'avis de chaque membre du jury pour établir la notation qui a fait l'objet d'un vote unanime.

- du bureau des concours :

**RAS**

- autres :

**RAS**

## **2.2 Evaluation des candidats à l'oral et constats**

- critères d'évaluation de chaque candidat (durée de l'entretien, connaissances abordées...) :  
Chaque candidat a effectué sa présentation d'une durée de 5 minutes. Les critères d'évaluation portaient sur la connaissance de la fonction publique, et en particulier sur la connaissance des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, la connaissance de l'établissement Lyon 1, la connaissance du service d'accueil du poste, la connaissance des missions afférentes à un poste d'assistant ingénieur, et la connaissance des missions techniques relatives au poste.

- constats :

- constatations générales (niveau global...) :

Le niveau global des candidats a été jugé de correct à excellent.

- connaissance de l'environnement professionnel :

Le niveau des connaissances relatives à l'enseignement supérieur, la recherche, l'établissement et le service d'affectation était très hétérogène.

- niveau de préparation à l'épreuve :

Le niveau de préparation était bon pour la présentation (globalement le temps imparti a été respecté), tout comme la préparation relative aux missions techniques afférentes au poste. Pour les autres volets de l'audition, le niveau de connaissances était très hétérogène ce qui laisse supposer un niveau de préparation hétérogène.

- autres :

- résultats (notation, liste de classement) :

**RAS**

### **3 DONNEES ADMINISTRATIVES**

#### ***Organisation matérielle du concours***

- points positifs : préparation des conditions d'audition par le bureau des concours ; respect des conditions d'équité entre les candidats
- problèmes éventuellement rencontrés : -
- remarques autres: -

#### ***Moyens de remédiation***

- à partir du constat réalisé dans le bilan qualitatif : points d'amélioration, formation éventuelle, nécessité d'information... :
- 

### **4 CONCLUSION**

Le concours s'est déroulé dans de très bonnes conditions.